Image not found or type unknown

Droit à l'image - comment définir le montant de la contrepartie ?

Par **Fanny DEL**, le **22/02/2017** à **17:22**

Bonjour,
j'ai fais des photos pour un artiste qui étaient prévues pour une diffusion sur son site web et ses réseaux sociaux.

Suite à ça, son label m'a contacté pour me dire qu'il voulait utiliser une photo pour son prochain single qui sera visible mondialement sur toutes les plateformes de téléchargement et de streaming (Itunes, Google Play, Deezer, Spotify, Shazam…).

Je leur ai donc dis que je souhaite une contrepartie car au début les photos n'étaient pas prévues à cet effet.
Ils sont d'accord avec moi et me demande le montant de la contrepartie que je souhaite.

Mais comment fixer ce montant ? svp
Y-a-t-il une grille tarifaire des droits à l'image ? svp

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés